



Niveau 2

Année scolaire 2014 - 2015

Compte rendu de la REI Niveau 3 du 20 janvier 2015

1) Information de la direction :

* Prévention addictions :

- 3^{èmes} : formation *Ca m' saoule* (risques liés à l'alcool) a eu lieu. Bilan positif

Pour information, suite à un sondage auprès des élèves, déclarent avoir déjà été ivres :

En 3^{ème} : 36 % des garçons et 32 % des filles

En 4^{ème} : 19 % des garçons et 15 % des filles

La direction souligne l'importance du rôle des parents dans la prévention, l'information au sein de l'école ne suffisant pas.

- 3^{èmes} : Intervention en classe (en ½ groupe) du Planning Familial – Jeux/Questionnaires sur le thème de la sexualité
- Interventions prévues pour les terminales sur la sexualité en général (SIDA, MST – aspects biologique et épidémiologiques)
- 2^{des} : intervention du CRIPS le 22 janvier sur les conduites à risques.

* Vigipirate :

- Le plan impose surveillance et organisation. Les grilles d'accès sont ouvertes toutes les ½ h et en dehors de ces créneaux, il faut sonner. La direction mentionne le cas d'élèves de 1^{ères}, en retard, qui ont escaladé le grillage. Pas de conseil d'alerte mais la direction en appelle à la responsabilité des élèves.

* **Forum des métiers** : Il y aura 3 créneaux d'ouverture des portes : 9h30 pour les intervenants puis 10h et 11h et 11h45

* **Voyages** : (Munich, Rome et Budapest) : Les réservations ont été faites, des acomptes versés et le règlement du solde devait être effectué d'ici fin janvier. A ce jour l'Académie interdit tout voyage en avion. Qu'en sera-t-il en mars ? La direction risque d'être contrainte d'annuler ces voyages et malheureusement les assurances ne couvrent pas les frais pour ce genre de cas.

NB : au jour de la rédaction du compte rendu, les voyages à Rome, Munich et Budapest sont à nouveau rendus possibles.

NB: au jour de la relecture du CR, les 3 voyages ont eu lieu et se sont très bien déroulés

Pour les 1^{ères}, pas d'annulation pour le séminaire de français qui est prévu en résidentiel. Le lieu n'est pas encore définitivement fixé (sans doute à Massabielle à Saint Prix)

* Point sur les examens :

Bac : les écrits (1^{ères} et terminales) auront lieu à la Source. Ecrits du 17 au 24 juin

Les oraux des épreuves facultatives se dérouleront plus tôt. Celles du 2nd groupe entre le 8 et le 10 juillet.

TPE : Les productions et la synthèse sont à rendre pour le 4 février. Les oraux auront lieu le 30 mars.

Langues :

L'épreuve de compréhension orale des terminales S et ES aura lieu avant les vacances de février.

Les oraux de section européenne début mai.

Oraux espagnol - Terminale L : un entraînement avec un intervenant extérieur a eu lieu. Isabel Gonzalo déplore vivement le taux d'absentéisme : 30 %.

Brevet :

Dates officielles : les **25 et 26 juin 2015**.

Le brevet blanc s'est bien passé.

Histoire des Arts : les oraux se dérouleront avant, à la Source.

Rappel important : la carte nationale d'identité ou le passeport sont les 2 seules pièces officielles valables.

Stages : beaucoup d'élèves cherchent toujours un stage. Un appel est fait aux parents qui pourraient accueillir des stagiaires dans leur entreprise ou commerce.

Les stages débuteront le 12 juin. Ils seront d'une semaine pour les 3^{èmes} et de deux semaines pour les secondes

* **Orientation** : Beaucoup de rdv ont été pris avec Stéphanie Buzzi (élèves et parents).

Lors du conseil de classe du 2^e trimestre la fiche de dialogue sera remise, cette fiche est l'instrument du dialogue entre la Source et les parents. Il est primordial de respecter leurs dates de rendu.

Démarche importante : Pour le **changement d'établissement** en fin de 3^e à destination du public : les vœux doivent être saisis dans l'outil informatique AFFELNET. Il est précisé que si **le 1^{er} vœu de l'élève est accepté, un retour au sein de la Source n'est plus envisageable.**

Choix des modules d'exploration en 2^{de} : il est important de bien réfléchir pour les choisir (pour mémoire choix possibles à la Source : CAV, Italien ou MPS). Le choix sera définitif.

Rappel : En 2^{de} : choix obligatoire entre chinois et italien. 6 élèves au moins pour pouvoir maintenir le cours de chinois.

Il est rappelé que le choix des modules n'a pas d'incidence sur le type de 1^{ère} qui sera ensuite suivie.

* **Attentats contre Charlie Hebdo** :

Cet événement a donné lieu à beaucoup d'expressions et d'échanges (en particulier photos extérieures et banderole affichée sur les 2 sites de La Source) – remerciements au parent (Mme Zanet) qui a fourni les banderoles.

Information/débats avec les professeurs (d'histoire géographie en particulier). Voir en PJ un document transmis par un parent du niveau 2 « Pour comprendre les attentats de janvier 2015 ». Ce document pourrait servir de base de travail à une réflexion plus générale sur les grandes notions, telle que la laïcité par exemple.

Réflexion en cours

NB : Depuis, un grand temps d'échange a eu lieu avec tous les lycéens (2^{de} à Terminale) au restaurant scolaire.

* **Jeux vidéo, téléphones portables ...** : L'attention des parents est attirée sur l'addiction de certains enfants et la pratique excessive, en particulier la nuit (cause de fatigue). Le risque existe. Il faudrait envisager d'organiser une conférence « les mercredis de la Source » sur ce sujet et les risques inhérents.

* **APB** :

L'application est ouverte. Les vœux doivent être faits **avant le 20 mars**. Leur ordre pourra encore être modifié par la suite.

Les appréciations seront saisies par les professeurs sur le site.

2) Points proposés par les délégués :

Cette année, la réunion de préparation de la REI a fait ressortir deux grands thèmes autour desquels la discussion s'est engagée entre tous les participants.

* **Les valeurs de la source : évolution, constat aujourd'hui**

(OJ : Nouveaux profs : sélection, tutorat, suivi – comment assimilent ils la philosophie école nouvelle, comment la leur transmet on ?)

Discussion : Leur remplacement se trouve confronté à la réalité du déficit national de professeurs, en particulier pour les matières scientifiques (math et physique chimie). Certains professeurs sont recrutés via Pôle Emploi.

Une nuance importante existe entre le type de vacance du poste : poste pérenne ou suppléance temporaire. Actuellement à la Source on est surtout dans le second cas (remplacement de professeurs en congé maternité) et de fait, il est plus compliqué de former pour un an seulement les nouveaux professeurs.

S'il faut respecter certaines priorités lors du choix des professeurs (professeurs en manque d'heures ; reçus au concours) la plupart sont volontaires pour travailler à la Source avec la pédagogie d'une école nouvelle.

Ils connaissent le contexte, visitent l'école et voient comment elle fonctionne avant leur affectation. Ils sont reçus par Tatiana qui insiste sur l'investissement indispensable des enseignants.

Au sein de l'établissement, chaque nouveau professeur est accompagné par les autres enseignants. Il est tutoré par un « ancien ». Un livret explicatif « L'apprenti sourcier » est communiqué au nouveau professeur dès sa prise de fonction. Des échanges réguliers avec le tuteur ont lieu.

De par le fonctionnement pédagogique de la Source, les professeurs sont obligés de travailler ensemble.

Il arrive parfois que certains professeurs ne s'adaptent pas aux pratiques de la Source. C'est le cas du professeur de physique de 3^e, Mamadou Mbayé, qui sera remplacé au retour des vacances de février par Arnaud Narci.

(OJ : Nouveaux élèves : rôle du prof tuteur, des autres élèves. Nuance selon si arrivée en 6^e ou en cours de cycle – parrainage ? Grosse différence entre le primaire et le secondaire : principes pédagogiques omniprésents en primaire – estompés au secondaire (du moins, moins visibles par les parents car la communication est directe Ecole/enfants))

Discussion : Au primaire, les élèves ont comme interlocuteur principal leur instituteur, ce qui donne à celui-ci beaucoup de latitude/liberté. Aux niveaux 2 et 3, l'organisation est très différente les professeurs travaillent beaucoup ensemble, c'est le professeur tuteur qui fédère (mais il ne voit pas les élèves tous les jours) tout comme les élèves qui ne passent en classe entière qu'un tiers du temps et sont mélangés en TA, en langues, en sciences, et dans les ateliers.

Cette année certains 6^e, anciens de la Source, ont d'ailleurs du mal à s'adapter à ce nouveau mode d'organisation, mais en général la plupart des enfants intègrent bien le nouveau mode de fonctionnement en 6^e et le voyage d'intégration participe beaucoup à cette appropriation.

Dans les autres classes, les nouveaux élèves se fondent rapidement dans le groupe. Le professeur tuteur est à l'écoute, mais ce sont surtout les autres élèves qui accueillent les nouveaux.

En 3^e, les nouveaux élèves ne sont que 3.

En seconde on en comptabilise une vingtaine et le voyage d'intégration à Temple sur Lot remplit le même rôle que pour les 6^e. Les retours sur ce voyage sont extrêmement positifs.

En 1^{ère} L il y a 1/3 de nouveaux en raison de l'attractivité de la spécialité CAV. Un tutorat par les anciens a été mis en place. Intégration réussie là aussi. Le voyage à Sarlat y a, là encore, largement participé.

En terminale, les nouveaux élèves sont très rares, mais très bien accueillis par les autres.

Pour toutes les classes, les voyages permettent aux élèves comme aux professeurs de faire connaissance les uns avec les autres.

La direction fait remarquer que l'arrivée de nouveaux au sein de l'école est un élément positif par l'apport de « sang neuf » et de nouveau regard sur le projet.

La relation avec l'élève et la place des parents évolue selon l'âge de l'enfant et donc le niveau.

Les enseignants s'adressent directement aux élèves et favorisent un règlement des problèmes en vie de classe. Ce fonctionnement est logique dans une pédagogie qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des enfants.

Les instances qui existent au sein de la Source permettent un réel échange : conseil des élèves, rôle du tuteur (interface avec les autres professeurs)..... Les rencontres avec les parents sont toujours possibles. La Direction estime qu'une véritable communication est possible en l'état actuel mais concède qu'il faudrait peut être communiquer plus largement sur le principe pédagogique majeur d'accompagnement des jeunes, et redéfinir le cadre à l'intérieur duquel chacun circule librement. La clarification des rôles de chacun, le sens que chacun donne aux « valeurs » est sûrement à clarifier, certains parents ayant tendance à les oublier. Le sentiment d'exclusion de certains parents est certainement dû à un défaut de communication entre eux et l'école. La direction précise néanmoins que cette année, si des parents semblent ne pas adhérer aux principes de la Source, l'équipe pédagogique privilégie l'accompagnement via la relation avec l'enfant.

Les 70 ans de la Source l'année prochaine pourraient être l'occasion de préciser ces notions de valeurs de la Source et de communiquer à nouveau, de présenter leur évolution dans le contexte actuel ... L'ensemble des participants à la REI (Direction, enseignants, Délégués, élus APE) s'accordent sur ce point. Une réflexion commune est à initier.

*** La communication Ecole/parents + Ecole délégués**

(OJ : Rôle du professeur tuteur - selon les personnes plus ou moins accessible, possibilité ou non de rencontrer 1 prof en particulier. Cette spécificité de la Source est parfois mal ressentie par les parents. Modalités de validation et de diffusion des CR de pré conseil : sentiment parfois de censure (sentiment pas partagé par tous) + différence entre les niveaux : au niveau 2 le CR du pré conseil est donné par l'Ecole alors qu'au niveau 3 il est envoyé par les délégués. Rôle REI (discussion et pas décision), Rôle des coordinateurs)

Discussion :

- Professeur Tuteur :

Les enseignants précisent qu'il existe un véritable échange, une relation spécifique avec le professeur tuteur. Ils ont un vrai rôle d'accompagnement et sont les interlocuteurs privilégiés des élèves. C'est un gros travail. Cette spécificité d'organisation à la Source est primordiale par rapport au système public classique. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rdv avec ce professeur tuteur (les rdv de ce type se sont d'ailleurs développés l'an dernier ce qui est unanimement apprécié).

Vu la taille restreinte de l'établissement, les équipes pédagogiques se connaissent bien et les échanges sont fréquents. Les réunions entre professeurs sont nombreuses (concertation pédagogique, salle des profs)

Lors d'une demande de rdv avec un parent, et en cas de problème particulier soulevé dans une matière, le professeur tuteur effectue un sondage auprès des autres professeurs. Quelquefois cette centralisation d'information (associée à la connaissance de la personnalité de l'élève) permet d'aboutir à la conclusion que le problème n'est pas limité à une matière particulière ou à un professeur identifié, mais révèle une question, une attitude plus générale. Ces échanges enrichissent la vision de l'élève.

Le professeur tuteur parle au nom de toute l'équipe

Néanmoins, on peut toujours rencontrer un autre professeur ou mieux encore demander un rdv conjoint avec le professeur tuteur.

- Diffusion des comptes rendus :

Le principe est la diffusion par le secrétariat de la Source de tout compte rendu à l'attention des parents.

Pendant plusieurs années, en raison de difficulté d'organisation matérielle du secrétariat (non remplacement d'une secrétaire en maladie) certains comptes rendus ont été diffusés directement par les délégués. Il s'agit là d'un détail de procédure, le principe de l'information au préalable de l'établissement avant la diffusion étant incontournable.

La direction précise qu'avant diffusion, une validation (et en aucun cas une censure) de sa part est essentielle. L'expérience des années passées a prouvé qu'il pouvait être dommageable de tenir certains propos, surtout avec les nouveaux canaux de communication tel que le mail qui favorise les surenchères, dérives et quelques fois propos infamants. De plus, certains propos sont beaucoup trop personnels et risquent de masquer une réelle question de fond. La direction précise aussi (et l'expérience l'a prouvé), que certains propos sont spécifiques à une question individuelle et ne révèlent pas un problème d'ordre général. Enfin, les écrits restent et des propos diffusés impulsivement sont parfois regrettés par leur auteur même.

Le rôle de « modérateur » de la part de l'établissement est donc indispensable dans l'intérêt de tous.

Il faudrait réfléchir à d'autres moyens d'échanges entre parents. Le café des parents lancé l'année dernière par l'APE va dans ce sens.

En tout état de cause, la direction et les enseignants insistent sur le fait que si problème il y a en cours de trimestre :

- Pour les élèves : des points prof/élèves peuvent souvent lever une ambiguïté et éviter une remontée auprès conseil, et les délégués de classe ont aussi un véritable rôle à jouer.
- Pour les parents : il ne faut pas attendre le pré conseil et la diffusion de son compte rendu pour l'aborder. Le professeur tuteur, les coordinateurs de niveaux (professeurs et délégués), les délégués de la classe, la direction sont autant de relais à utiliser.

- **Rôle parents délégués :**

Passer par les parents délégués pour annoncer les redoublements aux familles en fin d'année ou un problème relatif à un élève, est une pratique inconfortable pour certains parents délégués. Ils ne se sentent pas à l'aise et ont l'impression que l'école se débarrasse ainsi d'un problème.

La discussion fait ressortir que ce sentiment est loin d'être partagé par tous. Certains délégués considèrent que leur statut de parents a facilité les échanges. Selon les cas et les sensibilités des uns et des autres, la pratique peut être très appréciée de part et d'autre.

La direction précise clairement qu'elle n'impose rien en la matière mais que, pour elle, le discours de parents délégués à parents pouvait utilement relayer celui de l'établissement. C'est pour la direction une valeur ajoutée. Néanmoins, si un parent délégué ne souhaite vraiment pas jouer ce rôle il doit le faire savoir aux professeurs qui prendront le relais. Les participants insistent sur le fait que les parents à contacter ne devraient pas être surpris par la nouvelle. Il y a toujours eu des échanges avec l'école au cours de l'année (fiche de dialogue pour les 3^{ème}/2^{nde})...

De la même façon, un délégué qui ne souhaiterait pas participer à un conseil d'alerte ou de discipline particuliers peut le faire.

En conclusion de ce point, tous les participants à la REI estiment qu'une réflexion générale et une clarification des rôles de chacun est à développer. La définition du rôle du parent délégué (ainsi que des délégués coordinateurs de niveaux) et la communication envers les parents est à améliorer. C'est d'ailleurs une préoccupation de l'APE qui a la rentrée 2014 a participé activement à l'information des parents lors des réunions de rentrée et des élections. Cette démarche, initiée l'an dernier, fait l'objet d'une réflexion pour une meilleure efficacité à la rentrée prochaine. Outre des présentations orales lors des élections, le toilettage du guide du parent délégué est en cours. Une meilleure utilisation du site de la Source et de celui de l'APE est aussi à l'étude (mise en ligne de ces documents, des comptes rendus des REI des années précédentes)